

**DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR  
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU 17 JUIN 2021**

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 17 juin, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est assemblé à la salle les Forges de Bourbriac, sous la Présidence de Madame Claudine GUILLOU.

**Etaient présents les Administrateurs suivants :**

BOSCHER Marina ; BOUILLOT Lise ; CROISSANT Guy ; GENETAY Stéphanie ; GEORGELIN Dominique ; GUILLOU Claudine ; HAGARD Elisabeth ; LE BLOAS Mireille ; LE GOFF Yannick ; LE SAULNIER Brigitte ; VILLECROZE Philippe.

**Administrateurs absents excusés :**

COCGUEN Marie-Jo ; GOASDOUE Gérard ; INDERBITZIN Laure-Line ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE MEAUX Vincent ; NAUDIN Christian ; RADENNEN-PAGEOT Annick ; RASLE-ROCHE Morgan.

**Administrateurs absents :**

BUHE Thierry ; BUTEL Pierre-Yves ; CRESSON-BRASSART Christèle ; ECHEVEST Yannick ; THOMAS Joseph.

**Administrateurs absents ayant donné pouvoir :**

Monsieur RASLE-ROCHE Morgan ayant donné pouvoir à Monsieur CROISSANT Guy.

En exercice : **25**  
Présents : **11**  
Absents : **14**  
Représentés : **01**

Date d'envoi des convocations : **Jeudi 10 juin 2021.**

M. Yannick HENRION, Directeur du CIAS a été désigné secrétaire de séance.

**Conformément** à la loi du IV de l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020, en sa version modifiée par la loi du 31 mai 2021, prévoit, jusqu'au 30 septembre 2021, que « les organes délibérants des collectivités territoriales et des établissements publics qui en relèvent, délibèrent valablement que lorsque le tiers de leurs membres en exercice est présent.

**Le quorum du CIAS est donc atteint pour ce Conseil d'Administration du jeudi 17 juin 2021.**

DEL 2021-06-37

**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION  
EHPAD – MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT DU NOUVEL EQUIPEMENT**

Le 30 janvier 2020, le Conseil d'Administration a décidé d'engager les démarches pour la reconstruction sur le site actuel de l'EHPAD appartenant à Côtes d'Armor Habitat.

Depuis, le CIAS a pris l'attache des services de Côtes d'Armor Habitat pour engager les démarches opérationnelles.

Dans les échanges qui ont eu lieu, le bailleur a proposé la mise en œuvre d'une procédure de Conception réalisation.

Le marché de conception-réalisation est un marché de travaux permettant à l'acheteur de confier à un opérateur économique une mission portant à la fois sur l'établissement des études et l'exécution des travaux.

Côtes d'Armor Habitat a commencé à étudier la reconstruction sur site et a élaboré un nouveau plan de financement.

Charges	Montant HT	Montant TTC	Produits	Montant TTC	%
Travaux	7 489 155 €	7 901 058 €	CNSA	1 000 000 €	9%
Prestations Intellectuelles	1 219 676 €	1 286 758 €	Département	1 020 000 €	9%
Assurances	100 317 €	100 317 €	Fonds propres amortissables	293 692 €	3%
Provisions pour aléas	190 175 €	200 634 €	Fonds propres non amortissables	500 000 €	5%
Provisions pour révision de prix	285 262 €	300 951 €	Prêt Plus (2% - 40 ans)	6 976 027 €	65%
Mobilier	833 333 €	1 000 000 €	Emprunt mobilier	1 000 000 €	9%
<b>Total</b>	<b>10 117 918 €</b>	<b>10 789 719 €</b>	<b>Total</b>	<b>10 789 719 €</b>	<b>100%</b>

**Lecture entendue et après en avoir délibéré,**

**Le Conseil d'Administration à l'unanimité,**

**ADOpte** le nouveau plan de financement,

**SOLLICITE** une demande de subvention auprès de la CNSA pour un montant de 1 000 000 d'euros.

**AUTORISE**, le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Certifié exécutoire compte tenu de la  
transmission en Sous-Préfecture le 11/07/2021  
et de publication le 11/07/2021



Pour extrait conforme  
La Vice-Présidente,

